



# DDQE - Développement Durable et Qualité Environnementale

Concevoir et piloter un projet DDQE en écologie du bâtiment

**Durée :** 20 jours soit 150 heures (9h - 12h30 / 14h - 18h)

**Thématique(s) :** Acoustique, ACV, Bas carbone, Biodiversité, Bois, Conception passive, Confort d'été, Construction durable, Couleur, DDQE, Eco-conception, Frugalité, Humidité, Isolation phonique, Lumière, Matériaux biosourcés, Paille, QAI, RE2020, Réemploi, Réhabilitation énergétique, Santé, Terre crue, Transition énergétique, Ventilation

**Session(s) :**

Module 1 : 10 et 11 juin 2027, Dijon (9h - 12h / 14h - 18h)

**Lieu :** Dijon (Bourgogne-Franche-Comté) - à partir des 10 et 11 juin 2027 (5ème édition)

**La formation certifiante de référence écologie & bâtiment pour les professionnels du cadre de vie bâti et aménagé, depuis plus de 20 ans.**

Expérimentée dès 2003 à Strasbourg et à Lyon, la formation DDQE est aujourd'hui le parcours certifiant de référence déployée par la Scop les 2 Rives à l'échelle nationale sur l'écologie du bâtiment.

***DDQE, s'affranchir des modèles conventionnels, transformer les pratiques, et construire des alternatives en-viables, ensemble & autrement.***

**20 jours de formation répartis en modules de 2 jours sur une année, avec un voyage d'études de 3 jours en France et à l'étranger.**

> Une formation technique et d'acculturation animée par des professionnels experts et pionniers dans leurs domaines, pour transformer les pratiques face aux enjeux environnementaux et sociaux, autour de grandes thématiques "fil rouge" :  
changement climatique et territoires résilients  
construire avec le vivant  
préserver les ressources, faire avec l'existant et matériaux biosourcés  
bioclimatisme, enveloppe, énergies et frugalité  
bien-être et confort  
faire société : permaculture de projet et approches collaborative

**Une formation ancrée dans le temps et reconnue :** la certification DDQE est enregistré au Répertoire Spécifique de France Compétences et labellisée par la Branche Architecture.

## Programme de formation

### Webinaire de présentation de la formation

Un rendez-vous mensuel de 45 minutes pour découvrir la formation certifiante DDQE ;

**Prochain webinaire, sur inscription :** <https://scop-les2rives.eu/evenements/webinaire-ddqe/>

### PREMIER MODULE

**Enjeux et objectifs** de la démarche qualité environnementale dans le bâtiment.

**Aménagement et urbanisme durables :** la transition énergétique et écologique à toutes les échelles

**Méthodologies et retours d'expériences** en neuf et réhabilitation

**Une lecture alternative des territoires :** les biorégions

### DEUXIÈME MODULE

**Concevoir avec le vivant** : penser les bâtiments et les villes comme des écosystèmes

**L'occupation du sol** et questions de densité

**L'architecture bioclimatique**

## TROISIÈME MODULE

**Les choix énergétiques & approche bas carbone**

**Stratégies pour une construction passive** biosourcée en neuf et en réhabilitation

**Règlementations environnementales** : leviers pour aller plus loin

## QUATRIÈME MODULE

**Réhabilitation performante** : solutions techniques et de conception pour allier performance énergétique, respect du bâtiment, confort et usages

**Focus sur les isolants** : critères de choix et mise en œuvre

## CINQUIÈME MODULE

**Les biosourcés comme alternatives aux matériaux conventionnels** : concevoir avec des matériaux biosourcés (structure, façades et isolants)

**Bois - Terre - Paille**

**Cadre normatif** (DTU, règles pros, ATEX...)

## SIXIÈME MODULE

**L'eau et le sol pour l'adaptation au changement climatique** : gestion intégrée des eaux pluviales, aspects paysagers, sites et sols pollués - l'empreinte eau

**Le confort d'été et la ventilation naturelle** - solutions de rafraîchissement passives

**L'arbre dans la ville**

## SEPTIÈME MODULE

**La santé dans les bâtiments performants à toutes les phases d'un projet** : urbanisme favorable à la santé, qualité de l'air intérieur, produits de construction, lumière naturelle, CEM, nanoparticules, etc.

**Faire ensemble et autrement** : les approches collaboratives - AMU et facilitation

Mise en situation professionnelle

## HUITIÈME MODULE

**Le réemploi**, un nouveau mode constructif

**Low-tech et "faire avec"**, partir de la ressource et des usages

## NEUVIÈME MODULE

**Voyage d'études (3 jours)** "Aménager, réhabiliter et construire durable : faire ensemble et autrement"

Retours d'expériences, rencontres et visite de sites en France et en Europe (Allemagne, Suisse, Autriche...)

## DIXIÈME MODULE

**Validation des acquis de la formation et certification DDQE**

Présentation des mémoires devant le jury (1 jour)

## Objectifs de formation

- **Comprendre concrètement ce qu'est le développement durable** dans le bâtiment et l'aménagement & avoir des outils, méthodologies et références pour passer à l'action.
- **Se forger un argumentaire** pour dialoguer et convaincre son maître d'ouvrage / son client, sur la base de retours d'expérience éprouvés.
- Intégrer un **réseau de professionnels engagés sur le durable**.
- Savoir construire une **approche holistique et systémique de projet** - environnementale, économique & sociale.
- Avoir une compétence reconnue par le milieu professionnel et **être certifié.e nominativement**

## Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

# Évaluation et validation

- Attestation de fin de formation et attestation d'assiduité
- Formation certifiante sous réserve de **validation par le jury du mémoire de fin de formation**, réalisé individuellement ou en groupe et présenté lors des soutenances des mémoires.

*La formation DDQE est inscrite au Répertoire Spécifique des formations géré par France Compétences sous le N°RS7480 (date de création de la certification : 09/09/2003 ; dernière date d'enregistrement de la certification : 17/12/2025)*

## Durée de la formation

20 jours soit 150 heures (9h - 12h30 / 14h - 18h)

## Prérequis de formation

Une pratique professionnelle ou un projet professionnel dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

## Méthodes pédagogiques de formation

Exposés de spécialistes, exercices collectifs et études de cas en sous-groupes, dossier technique et d'actualité, atelier pratique de mise en œuvre, projection, visite de sites, etc.

L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis aux participants à l'issue de la formation

## Tarifs de la formation

5350 € HT soit 6420 € TTC

*& tarif préférentiel : 5000 € HT soit 6000 € TTC Venez à 2 ou à plusieurs et profitez d'un tarif avantageux !*

## Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP/Actalians, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes :

- Prise en charge intégrale possible pour les salariés et à 75% pour les gérants/libéraux.

Formation éligible au financement via le CPF (Compte Personnel de Formation).

*\*Formation labellisée par la Branche Architecture depuis 2012\**

## Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

## Délai d'accès à la formation

Nous contacter

## Dernière mise à jour du programme

21/04/2026

## Contact de la formation

**Céline Roos**

04 72 20 08 95

celine.roos@scop-les2rives.eu

**Hélène Ludmann**

03 67 10 47 81

helene.ludmann@scop-les2rives.eu

## Nos partenaires pour cette formation

**AREAL** (Sélestat)

Association territoriale des organismes HLM d'Alsace

**CAE Les Chantiers de Demain** (CANISY)

CAE Les Chantiers de Demain

**CAUE 69** (Lyon)

**Cluster Robin.s** (Dijon)

Cluster Robin\*s (Réseau des Ouvrages Biosourcés Innovants)

**CROA Auvergne Rhône Alpes** (Lyon)

Conseil Régional de Auvergne-Rhône-Alpes

**CROA Grand Est** (Strasbourg)

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Grand Est

**Ekopolis** (Pantin)

Ekopolis

**Envirobat Grand Est – ARCAD LQE** (Nancy)

Envirobat Grand Est

**Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté** (Héricourt)

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté

**Région Normandie** (Caen)

Région Normandie

**VAD** (Lyon)

Ville et aménagement durable

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - [www.scop-les2rives.eu](http://www.scop-les2rives.eu)

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOP1 (au titre de la catégorie Actions de formation)